

TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX AU 1^{er} JANVIER 2022

Délibération du conseil municipal du 16 novembre 2021 (Sauf indication contraire, les montants sont en euros TTC)

LOCATION DES SALLES	TYPE DE LOCATION	TARIFS 2022	observations
<p style="text-align: center;">SALLE DU RIVEAU</p> <p>Caution : 300 €</p> <p>+Arrhes 30 % du montant de la location <i>(Pour les associations hors commune)</i></p>	Associations de Naintré		Le forfait ménage est appliqué si le ménage des locaux n'est pas fait ou insatisfaisant
	Assemblée générale, réunion	Gratuit	
	Forfait Horaire (maximum 3 heures)	20 €/h	
	Autres manifestations :(la mise à disposition de la cuisine est intégrée dans le tarif)		
	Forfait horaire (3 heures maximum)	20€/h	
	Location à la journée	100 €	
	Tarif pour les jours suivants	20 €	
	Répétition liée à une location	Gratuit	
	Forfait ménage	100 €	
	Associations hors commune		
	Forfait horaire (3 heures maximum)	20 €/h	
	Location à la journée	250 €	
	Forfait week-end du samedi matin au dimanche soir	350 €	
	Supplément vendredi soir si location le lendemain	50 €	
	Forfait ménage	100 €	
	Entreprises		
	La journée avec entrée payante	500 €	
	La journée avec entrée gratuite	175 €	
CAGC			
École de musique (concert, manifestation culturelle, réunion communautaire)	Gratuit		